

## Village de St-Pierre-Jolys

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue à la Salle du conseil, au 555 avenue Hébert, le mercredi 21 avril 2010, à compter de 19 h 30

Présences : Le maire Réal Curé  
Les conseillers Luc Nadeau, Raymond Maynard  
Denis Fillion, et Mona Fallis  
La directrice générale Rachelle Tessier

1. Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

### **RÉSOLUTION N° 98-10**

Raymond Maynard, appuyé de Luc Nadeau propose que le conseil adopte l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 21 avril 2010 tel qu'il est modifié.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 avril 2010

### **RÉSOLUTION N° 99-10**

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis propose que le conseil adopte le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 7 avril 2010 tel que modifié.

Adopté

4. Affaires relatives au procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 7 avril 2010.

## **5. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

### **6. SERVICES DE TRANSPORT**

Travaux publics, décharge, SEWMA, Seine-Rat River Cons. District, contrôle des animaux, digue communautaire  
- Info reçue

## **7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

### **8. RÈGLEMENTS ET FINANCES**

- état des comptes financiers en date du 31 mars 2010
- comité de révision – le 15 septembre 2010

### **RÉSOLUTION 100-10**

Raymond Maynard appuyé de Denis Fillion, propose que le conseil approuve les comptes financiers en date du 31 mars 2010, tel que présenté.

Adopté

### **RÉSOLUTION 101-10**

Raymond Maynard appuyé de Denis Fillion, propose que le conseil du village de St-Pierre-Jolys confirme que son comité de révision pour le rouleau d'évaluation pour 2010 sera le 15 septembre 2010 à 19h.

Adopté

## **9. COMPTES CRÉDITEURS**

- Approbation des comptes créditeurs en date du 21 avril 2010

### **RÉSOLUTION 102-10**

Raymond Maynard appuyé de Mona Fallis, propose que le conseil approuve le paiement des comptes créditeurs tels qu'indiqués en date du 21 avril 2010 pour le montant de **24 057,43\$**.

Adopté

## **10. AMÉNAGEMENT ET LOTISSEMENTS**

- revue du règlement de zonage – une réunion extraordinaire
- Permis de construction n° 8-10 – Colette Saucier – 10 rue Martel – remise (info seulement)
- Permis de construction n° 9-10 – Heritage Lane – 429 baie Lambert – nouvelle maison et garage
- Permis de développement – ÉCR-B – addition à la garderie
- Jean Boulay – construction d'un sous-sol

### **RÉSOLUTION N° 103-10**

Denis Fillion appuyé de Raymond Maynard propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Heritage Lane a soumis une demande pour un permis de construction pour une nouvelle maison et un garage à 429 baie Lambert ; Lot 12, bloc 2, Plan 39504;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 9/10 de Heritage Lane pour la construction d'une nouvelle maison et un garage en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

### **RÉSOLUTION N° 104-10**

Denis Fillion appuyé de Raymond Maynard propose ce qui suit :

ATTENDU QUE la division scolaire franco-manitobaine a soumis une demande d'un permis de construction pour une addition de 4962 pieds carrés au bâtiment existant ; ATTENDU QUE la demande est pour une addition à la garderie et que le bâtiment est plus grand que 600m<sup>2</sup> ;

ATTENDU QUE la demande pour est conforme aux règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys ;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis de développement pour le rouleau n° 19800- École communautaire Réal-Bérard avec les conditions du bureau du commissaire de feu et sous la statue provinciale pour les permis de construction.

Adopté

## **11. EXPOSÉS ET AUDIENCES**

20h – Audience publique – demande de dérogation – Robidoux Lumber 479 rue Turenne

Présent : Joseph et Marcelle Robidoux

### **RÉSOLUTION N° 105-10**

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :

ATTENDU QUE la section 51(3) du code de planification énonce que des changements

au niveau structural d'un bâtiment peut recevoir une dérogation ;  
ATTENDU QUE Lot 28, plan 3424, rouleau 10300, le postulant a fait une demande de dérogation pour changer un site non-conforme pour un minimum de 5 000 pieds carrés à 4 533 pieds carrés tel que conforme avec «RS» zone standard résidentielle pour faciliter la subdivision n° 4357-2010-5024  
ATTENDU QUE l'audience publique du 21 avril 2010, n'a eu aucune objection ;  
LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de dérogation.

Adopté

#### **RÉSOLUTION N° 106-10**

Raymond Maynard appuyé de Mona Fallis propose la levée de la séance de l'audience publique du 21 avril 2010 à 20h07.

Adopté

### **12. RÉGLEMENT**

### **13. QUESTIONS REPORTÉES**

- info reçue

### **14. CORRESPONDANCE FORMELLE**

- info reçue

#### **RÉSOLUTION N° 107-10**

Raymond Maynard appuyé de Mona Fallis propose que le conseil du village de St-Pierre-Jolys autorise le maire Réal Curé d'assister le défilé du Manitoba Stampede Exhibition le 24 juillet 2010 à 10h.

Adopté

### **15. SERVICES DE PROTECTION**

Service d'incendie, Service de police et Services d'urgence

### **16. PERSONNEL ET POLITIQUES**

### **17. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- i) Société de développement régional Eastman
- ii) Triple R Community Futures Development Corporation
- iii) AMBM
- iv) Développement économique St-Pierre-Jolys

### **18. SERVICES DE L'HYGIÈNE DU MILIEU**

- i) Clinique vétérinaire de St-Pierre-Jolys
- ii) Service de transport adapté (Handi-Transit)
- iii) Laval Cloutier
- iv) Coalition

### **19. COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- i) Bibliothèque régionale Jolys
- ii) Commission de loisirs Rivière-aux-Rats
- iii) Centre récréatif St-Pierre-Jolys
- iv) Parc Carillon
- v) Aînés

## **20. AFFAIRES COURANTES**

- info reçue

### **RÉSOLUTION N° 108-10**

Denis Fillion, appuyé de Réal Curé propose que le village de St-Pierre-Jolys nomme Gilles Nayet comme le délégué au conseil d'administration du Manoir Inc. Pour un terme d'un an en effet le 1<sup>re</sup> mai 2010.

Adopté

## **21. AFFAIRES NOUVELLES**

- Info reçue

## **22. CORRESPONDANCE INFORMELLE**

- Info reçue

## **23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **RÉSOLUTION N° 109-10**

Luc Nadeau, appuyé de Mona Fallis propose la levée de la séance du 21 avril 2010, à 21h30.

Adopté

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

---

LE MAIRE

---

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



